

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **NOSTALGIE S.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Chaussée de Louvain

N° : 775

Boîte :

Code postal : 1140

Commune : Evere

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0442.436.893

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

15-12-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 17-05-2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### DECOSTER BART

Kapelweg 1  
1500 Halle  
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-20

Fin de mandat : 2025-05-16

Administrateur

### DE CARTIER BRUNO

Kiewistraat 35  
3070 Kortenberg  
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-20

Fin de mandat : 2025-05-16

Président du Conseil d'Administration

### FOUREL PHILIPPE

Alliée du Merle 79  
69890 La Tour de Salvagny  
FRANCE

Début de mandat : 2022-05-20

Fin de mandat : 2025-05-16

Administrateur délégué

### RADIO NOSTALGIE SAS

Boileau 22  
75016 Paris  
FRANCE

Début de mandat : 2022-05-20

Fin de mandat : 2025-05-16

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Todeschini Pierre  
Chemin du Gay 690  
69490 Dareize  
FRANCE

### PwC Réviseurs d'Entreprises SRL (B00009)

0429501944  
Culliganlaan 5  
1831 Diegem  
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-20

Fin de mandat : 2025-05-16

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Van Bavel Alexis (A01874)

Culliganlaan 5  
1831 Diegem  
BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>5.021.942</u></b>	<b><u>5.090.769</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>201.176</b>	<b>170.204</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>865.136</b>	<b>964.935</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	746.582	847.787
Mobilier et matériel roulant		24	12.456	13.717
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	106.098	103.431
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>3.955.630</b>	<b>3.955.630</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	3.946.861	3.946.861
Participations		280	3.596.861	3.316.861
Créances		281	350.000	630.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	5.000	5.000
Participations		282	5.000	5.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.769	3.769
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.769	3.769

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>8.596.817</u></b>	<b><u>8.393.692</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>7.063.132</b>	<b>6.741.384</b>
Créances commerciales		40	6.797.588	6.424.810
Autres créances		41	265.545	316.574
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		<b>400.000</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		400.000
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>1.468.148</b>	<b>1.011.982</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>65.537</b>	<b>240.326</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>13.618.759</b>	<b>13.484.461</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Capital		10/15	<u>7.207.967</u>	<u>7.277.270</u>
Capital souscrit	6.7.1	10/11	<b>1.500.000</b>	<b>1.500.000</b>
Capital non appelé		10	1.500.000	1.500.000
En dehors du capital		100	1.500.000	1.500.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>				
		12		
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles		13	<b>150.000</b>	<b>150.000</b>
Réserve légale		130/1	150.000	150.000
Réserves statutairement indisponibles		130	150.000	150.000
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>5.557.967</b>	<b>5.627.270</b>
<b>Subsides en capital</b>				
		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>				
		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
		164/5		
<b>Impôts différés</b>				
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>6.410.792</u></b>	<b><u>6.207.191</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>6.258.659</b>	<b>5.823.455</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.335.571	1.260.836
Fournisseurs		440/4	1.335.571	1.260.836
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	722.553	560.209
Impôts		450/3	509.584	390.852
Rémunérations et charges sociales		454/9	212.969	169.357
Autres dettes		47/48	4.200.535	4.002.410
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>152.133</b>	<b>383.736</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>13.618.759</b>	<b>13.484.461</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>23.468.044</b>	<b>23.059.222</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	22.502.430	22.117.387
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	965.615	941.525
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		311
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>17.946.315</b>	<b>17.556.486</b>
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	16.160.712	15.957.305
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	1.500.466	1.235.255
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	255.700	266.962
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-12.200	14.504
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	40.969	82.460
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	669	0
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>5.521.729</b>	<b>5.502.736</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>57.242</b>	<b>5.085</b>
Produits financiers récurrents		75	57.242	5.085
Produits des immobilisations financières		750	20.913	5.085
Produits des actifs circulants		751	36.221	
Autres produits financiers	6.11	752/9	108	0
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>27.033</b>	<b>4.575</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	27.033	4.575
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	27.033	4.575
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>5.551.938</b>	<b>5.503.246</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>1.421.240</b>	<b>1.397.395</b>
Impôts		670/3	1.421.240	1.397.395
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>4.130.698</b>	<b>4.105.851</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>4.130.698</b>	<b>4.105.851</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>9.757.967</b>	<b>9.627.270</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	4.130.698	4.105.851
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	5.627.270	5.521.419
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>5.557.967</b>	<b>5.627.270</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>4.200.000</b>	<b>4.000.000</b>
Rémunération de l'apport		694	4.200.000	4.000.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8052P		<b>278.792</b>
	8022 57.970	
	8032	
(+)/(-) 8042		
	<b>336.762</b>	
8052		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8122P		<b>112.768</b>
	8072 25.925	
	8082	
	8092	
	8102	
(+)/(-) 8112		
	<b>138.693</b>	
8122		
	<b>198.069</b>	
211		

**GOODWILL**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8053P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>21.470</b>
8023		
8033		
(+)/(-) 8043		
8053	<b>21.470</b>	
8123P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>17.290</b>
8073	1.073	
8083		
8093		
8103		
(+)/(-) 8113		
8123	<b>18.363</b>	
212	<b><u>3.107</u></b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	2.417.030
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	105.500	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	2.522.530	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXX	1.569.243
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	206.705	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	1.775.948	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	746.582	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>518.488</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.875	
Cessions et désaffectations	8173	4.726	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>515.638</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>504.771</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	2.466	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	4.056	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>503.182</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	<b>12.456</b>	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	134.237

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165	22.198	
------	--------	--

Cessions et désaffectations

8175		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185		
------	--	--

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8195	156.435	
------	---------	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

**Mutations de l'exercice**

Actées

8215		
------	--	--

Acquises de tiers

8225		
------	--	--

Annulées

8235		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245		
------	--	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325P	XXXXXXXXXX	30.806
-------	------------	--------

**Mutations de l'exercice**

Actés

8275	19.531	
------	--------	--

Repris

8285		
------	--	--

Acquis de tiers

8295		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325	50.337	
------	--------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(26)	106.098	
------	---------	--

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

### ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	3.316.861
8361	280.000	
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	3.596.861	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>3.596.861</u>	
281P	XXXXXXXXXX	630.000
8581		
8591	280.000	
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)	<u>350.000</u>	
8651		

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,  
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	5.000

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8392

**5.000****Plus-values au terme de l'exercice**

8452P

**XXXXXXXXXX****Mutations de l'exercice**

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

**Plus-values au terme de l'exercice**

8452

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8522P

**XXXXXXXXXX****Mutations de l'exercice**

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8522

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8552P

**XXXXXXXXXX****Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

8542

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8552

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(282)

**5.000****ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

283P

**XXXXXXXXXX****Mutations de l'exercice**

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(283)

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE  
L'EXERCICE**

8652

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(284)		
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	XXXXXXXXXX	<b>3.769</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(285/8)	<b>3.769</b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ) ou (- ) (en unités)
<b>NGROUP</b> 0827580838 Société en nom collectif Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	nominatives	1	50	0	2023-12-31	EUR	560.000	0
<b>VLAANDEREN EEN</b> 0890243036 Société anonyme Katwilgweg 2 2050 Antwerpen-2050 BELGIQUE	Nominatives	3.317	50		2023-12-31	EUR	1.986.955	293.233

N°	0442436893	C-cap 6.5.2
----	------------	-------------

**LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE**

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
<b>NGROUP</b> 0827580838 Société en nom collectif Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	A

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
  - d'un mois au plus
  - de plus d'un mois à un an au plus
  - de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		<b>400.000</b>
8686		400.000
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

- charges à reporter
- intérêts courus

Exercice
65.536 1

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice  
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	1.500.000
(100)	1.500.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

    Actions sans désignation de valeur

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.500.000	1.200
8702	XXXXXXXXXX	1.200
8703	XXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
 Capital appelé, non versé  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
     Montant du capital détenu  
     Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
     Montant du capital détenu  
     Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
     Montant des emprunts convertibles en cours  
     Montant du capital à souscrire  
     Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
     Nombre de droits de souscription en circulation  
     Montant du capital à souscrire  
     Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
     Nombre de parts  
     Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
     Nombre de parts détenues par la société elle-même  
     Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

RADIO NOSTALGIE SAS 50%

MEDIAHUIS SA 50%

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
9072	
9073	198.465
450	311.119
9076	
9077	212.969

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Exercice
5.909
27.160
73.199
45.865

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

loyer provision

produits à reporter

redevances

charges à imputer

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	21	19
9087	19,8	18,5
9088	31.882	28.887
620	1.085.160	909.737
621	273.436	234.674
622	4.176	
623	137.693	90.843
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	2.486	14.789
Reprises	9113	14.686	285
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	30.424	33.530
Autres	641/8	10.545	48.930
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	2	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1,5	1,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	2.963	2.914
Frais pour la société	617	59.058	59.386

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

#### Intérêts portés à l'actif

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

#### Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

#### Autres

Frais de banque

Différence de paiements

Prestations Inter-Groupe Financier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	2.732	4.574
	1	1
	24.300	

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76		<b>311</b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)		<b>311</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		311
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b>669</b>	<b>0</b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>669</b>	<b>0</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	669	0
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	<b>1.421.240</b>
9135	1.110.773
9136	
9137	310.467
9138	
9139	
9140	
	127.368

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives

- Latences passives
  - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.490.856	3.824.639
9146	5.380.102	5.570.659
9147	255.149	216.591
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	612.966
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	



**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Assurance groupe pour le comité de direction

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

Adaptation en cas de sous-financement du plan

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice



**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	<b>3.946.861</b>	<b>3.946.861</b>
(280)	3.596.861	3.316.861
9271		
9281	350.000	630.000
9291	<b>227.843</b>	<b>319.516</b>
9301		
9311	227.843	319.516
9321		
9331		
9341		
9351	<b>4.748.609</b>	<b>527.126</b>
9361		
9371	4.748.609	527.126
9381		
9391		
9401		
9421	20.913	5.085
9431		
9441		
9461		
9471	24.300	
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	5.000	5.000
9262	5.000	5.000
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>16.085</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

MEDIAHUIS S.A.  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
0439849666  
Katwilgweg 2  
2050 Antwerpen-2050  
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

---

NRJ GROUP S.A.  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
Rue Boileau 22  
75016 Paris  
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

NRJ GROUP S.A.  
Rue Boileau 22  
75016 Paris  
FRANCE

---

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## RÈGLES D'ÉVALUATION

## ACTIF

## I. Frais d'établissement :

- Frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
  - Frais d'émissions d'emprunts
  - Frais de restructuration
- Règles d'amortissements linéaires 100% l'année d'acquisition

## II. Immobilisations incorporelles :

Types d'investissements et amortissements :

- Autres logiciels : linéaire 5 ans
- Concessions, licences : linéaire 5 ans (durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans)
- Goodwill linéaire : 10-20 ans (consolidation)
- Autres immobilisations incorporelles : 10 ans ou linéaire 5 ans

## Justification de nos goodwill :

- \* En 2002, la fusion par absorption de Socom sa par Sofer sa a dégagé un goodwill de 140 KEUR amorti en 20 ans. L'amortissement en 20 ans se justifie par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art.3:39 § 1er AR du 29/4/2019).
- \* Il y a également en 2007 la suite de la reprise de l'ASBL Radio Binche qui a dégagé un goodwill de 9 KEUR amorti en 20 ans. L'amortissement en 20 ans se justifie également par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art.3:39 § 1er AR du 29/4/2019).
- \* En 2009, la fusion de la SA Socarad et de la SA Téléé avec la SA Nostalgie a également dégagé un goodwill. (amorti en 10 années)

## III. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires.

- Terrain : non amorti
- Bâtiments industriels : linéaire 20 ans
- Bâtiments administratifs : linéaire 20 ans
- IT Hardware servers : linéaire 3 ans
- IT Hardware PC & Desktop : linéaire 3 ans
- IT Hardware Laptop : linéaire 3 ans
- Matériels Audios Emetteurs et frais annexes : linéaire 8 ans
- Matériels Audios Equipements passifs : linéaire 10 ans
- Matériels Audios Equipements avec de l'électronique embarqué : linéaire 5 ans
- Matériels Audios Travaux et frais annexes : linéaire 10 ans
- Mobilier : linéaire 10 ans
- Matériel Roulant : linéaire 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Autres matériels : 3 ans
- Aménagements locaux loués : linéaire durée du bail ou durée résiduelle

La méthode dégressive n'est plus applicable depuis le 01/01/2020.

## IV. Immobilisations financières :

Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Ces règles sont d'application pour les créances à long terme sur des entreprises liées.

Le risque de réduction de valeur de nature permanente sur immobilisations financières (actions) est, au mieux de notre évaluation, non existant à ce jour compte tenu de la valeur du marché de la vente d'actions d'une société similaire à Vlaanderen Een. Pour rappel, cette filiale a procédé, le 18 décembre 2019, à deux réductions successives de son capital pour le réduire à 61.500 €, par apurement des pertes et par remboursement à chaque actionnaire de 1.408.139 €. S'agissant de Nostalgie SA, 1.100.000 € ont été reçus en mars 2020, 100.000 € en mars 2023, 108.138,56 € en mars 2024 le solde devrait être perçu fin 2024 ou début 2025.

Le risque de réduction de valeur a été également jugé inexistant pour la S.N.C. NGRoup au regard de la refacturation totale de ses charges et produits à Nostalgie et NRJ.

## VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable ; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

## VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins-values observées ; si les moins-values viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

## X. Comptes de régularisation

- a) Les charges à reporter, c'est-à-dire les proratas de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.
- b) Les produits acquis, c'est-à-dire les proratas de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont rattachés à un exercice écoulé.
- c) Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

## PASSIF

## X. Comptes de régularisation

- a) Charges à imputer, c'est-à-dire les proratas des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.
- b) Produits à reporter, c'est-à-dire les proratas de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.
- c) Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

## RESULTAT

Chiffre d'affaire

Celui-ci est indiqué commissions de régie déduites

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

# **NOSTALGIE**

## **RAPPORT DE GESTION**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES  
DU 17 MAI 2024

**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL 2023**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION** (AG de fin de mandat)

**M. Bruno de Cartier** (2025)

**M. Philippe Fourel** (2025)

**M. Bart Decoster** (2025)

**Radio Nostalgie S.A.S.** (France) représentée par M. Pierre Todeschini (2025)

**Président du Conseil d'administration**

**Administrateur délégué**

**Administrateur**

**Administrateur**

**COMMISSAIRE** (dernière année de comptes annuels à vérifier)

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises,  
représenté par M. Alexis Van Bavel (2024)

**Commissaire**

---

*Messieurs,*

*Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice social 2023 et de vous soumettre, conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.*

### **A. CHIFFRES-CLES**

---

L'exercice 2023 se clôture avec un bénéfice net de 4.131 K€ (K€ : milliers d'euros), contre un bénéfice net de 4.106 K€ en 2022. Le résultat d'exploitation se clôture avec un résultat positif de 5.522 K€, contre un résultat positif de 5.503 K€ en 2022.

## **B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SOCIAL 2023**

---

### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires (hors échanges et commissions déduites) de Nostalgie est en légère augmentation par rapport à 2022, principalement dû à une augmentation des ventes digitales.

### **AUDIENCE**

**Nostalgie** maintient et consolide son leadership pour la 6<sup>è</sup> année consécutive (2018 – 2023) en obtenant une part de marché de 14,4% sur la période janvier 2023-décembre 2023\*\* sur la cible d'ensemble 12+. Ce résultat est à comparer à 15,1% sur la période de référence N-1\*.

Chaque jour, 493.752 auditeurs\*\* sont à l'écoute de Nostalgie.

Sa part d'audience est de 11.5%\*\*.

La durée d'écoute diminue de 11' à 146'\*\*\*.

Diffusée exclusivement en digital et en DAB+, **Nostalgie+** obtient en 2023 une part de marché de 1,2%\*\* , à comparer à 1,7% sur la période de référence N-1\*.

Chaque jour, 47.036 auditeurs\*\* sont à l'écoute de Nostalgie+.

Sa part d'audience est de 1.1%\*\*.

La durée d'écoute diminue de 152' à 123'\*\*\*.

La famille Nostalgie (Nostalgie et Nostalgie+) obtient ensemble une part de marché de 15.6%.

Sources :

\* CIM RAM : Mars 2022 – Décembre 2022, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.

\*\* CIM RAM : Janvier 2023 - Décembre 2023, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.

### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

- Concernant la participation de 3.317 K€ dans le capital de la SA Vlaanderen Een :

20% de l'actionariat de Vlaandereen Een a été cédée à un nouvel actionnaire courant 2023. Sur base de la valeur de marché retenue dans le cadre de cette transaction entre deux parties tierces, nous n'avons pas identifié d'indicateur de perte de valeur pour la part détenue par Nostalgie (50%).

- Concernant la participation de 280 K€ dans le capital de la S.N.C. NGROUP ainsi que le prêt à celle-ci de 350 K€ (diminution de 280 K€ par rapport à 2022) :

Le risque de réduction de valeur a été jugé inexistant au regard de la refacturation totale des charges et produits de NGROUP à Nostalgie et NRJ.

## **C. COMMENTAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Les commentaires ci-après sur l'évolution du bilan tiennent compte du projet d'affectation du résultat présenté en point D du présent rapport.

**ACTIF : 13.619 K€, contre 13.484 K€ à fin 2022**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 201 K€ contre 170 K€ à fin 2022**

L'augmentation est principalement due à la nouvelle base de données musicales.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 865 K€, contre 965 K€ à fin 2022

Il s'agit principalement de matériel de production radio, de matériel informatique de diffusion et d'équipement.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 3.956 K€, comme à fin 2022

Ces comptes incluent :

- Participation dans le capital de la SA Vlaanderen Een (3.317 K€).
- Participation dans le capital de la S.N.C. NGROUP (280 K€).
- Prêt (350 K€) à la S.N.C. NGROUP. :
- Parts sociales dans la SCRL MaRadio.be (5 K€)
- Diverses cautions (4 K€)

Durant l'exercice 2023, le GIE Nos'Energies a remboursé une partie de sa dette pour un montant de 280 KEUR. Par la suite, une nouvelle forme juridique a été décidée pour le GIE Nos'Energies qui a été transformé en une S.N.C et renommée "NGROUP". Lors de la modification de cette forme juridique, Nostalgie a contribué à la constitution de son capital à hauteur de 280 KEUR.

CREANCES A UN AN AU PLUS : 7.063 K€, contre 6.741 K€ à fin 2022

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 0 K€, contre 400 K€ à fin 2022

Cela est dû à la suppression par la banque du livret orange.

VALEURS DISPONIBLES : 1.468 K€, contre 1.012 K€ à fin 2022

COMPTES DE REGULARISATION : 66 K€, contre 240 K€ à fin 2022

**PASSIF : 13.619 K€, contre 13.484 K€ à fin 2022 (\*)**

CAPITAUX PROPRES : 7.208 K€, contre 7.277 K€ à fin 2022 (\*)

DETTES A UN AN AU PLUS : 6.259 K€, contre 5.823 K€ à fin 2022 (\*)

(\*) après affectation telle que proposée au point D

COMPTES DE REGULARISATION : 152 K€, contre 384 K€ à fin 2022.

**RESULTAT D'EXPLOITATION : 5.522 K€ contre 5.503 K€ en 2022**

CHIFFRE D'AFFAIRES : 22.502 K€, contre 22.117 K€ en 2022

Ce montant inclut principalement nos recettes de publicité nationale et régionale et nos échanges publicitaires. Le chiffre d'affaires hors échanges publicitaires a augmenté de 0,39 %.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 966 K€, contre 942 K€ en 2022

Ce poste inclut des ventes et prestations diverses (sms, production, promotion, ...), des locations et des refacturations.

L'augmentation est principalement due à des opérations spéciales du programme.

**COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 17.946 K€, contre 17.556 K€ en 2022**

- Biens et services : 16.161 K€, contre 15.957 K€ en 2022. Ce montant inclut nos échanges de biens et services divers et nos charges d'échanges publicitaires. Les biens et services hors échanges publicitaires ont diminué de 1,98 %.

Les principaux postes de cette rubrique sont les charges de sous-traitances, dépenses promotionnelles et diffusion radio.

- Rémunérations du personnel : 1.500 K€, contre 1.235 K€ en 2022.
- Amortissements, réductions de valeur, provisions : 244 K€, contre 282 K€ en 2022.  
Amortissements : 256 K€ (267 K€ en 2022) ; réductions de valeurs -12 K€ (15 K€ en 2022) ; provisions pour risques et charges 0 K€ (0 K€ en 2022)
- Autres charges d'exploitation : 41 K€, contre 82 K€ en 2022.  
Cette diminution est due principalement à un don envers l'Ukraine qui a eu lieu en 2022.

**RESULTAT FINANCIER : 30 K€, contre 1 K€ en 2022**

Le résultat financier est positif du fait de placements à terme et de la comptabilisation d'intérêts sur le prêt consenti à la SNC NGROUP malgré la refacturation des frais financiers de NGROUP (en 2022, ceux-ci étaient comptabilisés en biens et services).

**RESULTAT NET: 4.131 K€, contre 4.106 K€ en 2022**

**D. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023**

---

Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à 5.627.269,72 €.

Le bénéfice de l'exercice 2023 à affecter s'élève à 4.130.697,67 €.

Le bénéfice à affecter au terme de l'exercice 2023 s'élève donc à 9.757.967,39 €.

Le Conseil d'administration propose de distribuer le résultat net de l'exercice, augmenté d'une partie du résultat reporté de l'exercice précédent, soit 4.200.000 €, aux actionnaires sous forme de dividendes, à répartir au prorata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, soit :

1. Pour Mediahuis NV, titulaire de 600 actions : 2.100.000 €
2. Pour Radio Nostalgie SAS, titulaire de 600 actions : 2.100.000 €

Le Conseil d'administration propose de fixer les modalités de paiement de ces dividendes aux échéances suivantes :

- 2.100.000 € (soit 1.050.000 € à chaque actionnaire) pour la fin du mois de juin 2024.
- Le solde de 2.100.000 € (soit 1.050.000 € à chaque actionnaire) pour la fin du mois de décembre 2024.

étant néanmoins précisé que le Conseil d'administration a la faculté de modifier ces périodes en fonction de la situation de trésorerie effective de la société.

Le solde du bénéfice à affecter, soit une somme de 5.557.967,39 €, est reporté à nouveau.

## **E. MENTIONS LEGALES (ART 3:6 du Code des sociétés et des associations)**

### **REGLES D'EVALUATION**

Il n'y a aucun changement.

### **RISQUES ET INCERTITUDES SIGNIFICATIFS**

Hormis les risques opérationnels liés à notre activité principale et à celle de notre société affiliée qui continuent à ce jour à exercer dans un contexte de crise économique, les litiges et contentieux sont traités par nos consultants juridiques. Nos administrateurs ne sont pas informés d'un quelconque litige significatif qui justifierait la constitution d'une provision.

### **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

### **FAITS SURVENUS APRES LA CLOTURE**

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **AUTRES MENTIONS LEGALES**

La société ne détient pas de succursale.

Le Conseil d'administration confirme que la société n'utilise pas d'instruments financiers.

Aucun conflit d'intérêt au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations n'a été signalé à la société en 2023.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous prions les actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat.

Vous aurez également, conformément au Code des sociétés et des associations, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2023.

Le 30 avril 2024,

Le Conseil d'administration,

DocuSigned by:  
  
70AF8C55CA8D4E7...  
Bruno de CARTIER  
Président

DocuSigned by:  
  
BC5606C713A94F8...  
Philippe FOUREL  
Administrateur-délégué

DocuSigned by:  
  
ACC9EBA91B474FD...  
Bart Decoster  
Administrateur

DocuSigned by:  
  
5D3ABF562D0A4EA...  
Radio Nostalgie SAS,  
Administrateur  
représentée par  
Pierre TODESCHINI



**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE NOSTALGIE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Nostalgie SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 14 exercices consécutifs.

### **Rapport sur les comptes annuels**

#### **Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 13.618.759 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 4.130.698.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### **Fondement de l'opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### **Mention relative à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 3 mai 2024

Le commissaire  
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL  
Représentée par

  
E759B97BCF4F46F...  
Alexis Van Bavel\*  
Réviseur d'Entreprises

\*Agissant au nom de Alexis Van Bavel SRL

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

##### Au cours de l'exercice

##### Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	17,5	10	7,5
Temps partiel	1002	2,9	2	0,9
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	19,8	11,6	8,2

##### Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	27.851	15.865	11.986
Temps partiel	1012	4.031	2.738	1.293
Total	1013	31.882	18.603	13.279

##### Frais de personnel

Temps plein	1021	1.330.299	839.003	491.296
Temps partiel	1022	170.166	119.646	50.520
Total	1023	1.500.466	958.650	541.816

##### Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	27.035	16.933	10.102
--	------	--------	--------	--------

##### Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	18,5	11,7	6,8
1013	28.887	18.071	10.816
1023	1.235.255	847.281	387.974
1033	27.035	16.933	10.102

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	18	3	20,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	18	3	20,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	10	2	11,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	10	2	11,6
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	8	1	8,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	8	1	8,8
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	1		1
Employés	134	17	3	19,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,5	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.963	
Frais pour la société	152	59.058	

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3		3
210	2		2
211	1		1
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310			
311	1		1
312			
313			
340			
341			
342			
343	1		1
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	9	5811	8
5802	172	5812	133
5803	13.058	5813	8.040
58031	11.622	58131	7.229
58032	1.436	58132	812
58033	0	58133	0
5821	11	5831	9
5822	376	5832	163
5823	19.664	5833	6.872
5841	0	5851	0
5842	0	5852	0
5843	0	5853	0